

Les arguments de supergagnant.com

Un consommateur signale avoir subi, le 28 avril 2017, un démarchage téléphonique particulièrement insistant de la part de la société **SDUB**, exploitant le site **supergagnant.com** : « **SDUB** prétendait agir pour le compte de la Française des Jeux et me proposait de miser environ 100 grilles par semaine, moyennant 49 € par mois, pour participer au tirage de l'Euromillion.

Bien entendu, il fallait payer par carte bancaire, ce dont je me suis abstenu, bien évidemment.

J'ai adressé un message à la Française des Jeux qui m'a répondu que ces sollicitations ne concernaient en rien FDJ.

Aujourd'hui, je suis relancé. Le site est extrêmement bien structuré. Les interlocuteurs sont très insistants, voire menaçants. Opposant encore un refus ferme, j'ai été menacé de recevoir une facture pour le temps perdu et le coût des communications téléphoniques. J'ai répondu qu'ils pouvaient toujours essayer et je fus taxé de "mauvais payeur en plus". »

En fait, **supergagnant.com** est une communauté de joueurs : certes, vous avez accès à davantage de grilles – ce que ne manque pas de souligner l'interlocuteur qui vous contacte – mais les gains éventuels sont répartis entre la communauté. Curieusement, cette information est moins évoquée.